

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 FEVRIER 2025**

- . Le PV du CM du 19 décembre a été validé
- . Travaux mairie : le choix des entreprises a été validé pour les 14 lots du marché de travaux de la mairie, pour un montant total de 365 332 euros HT.
- . Tarifcation cantine : à partir de la rentrée scolaire 2025-2026, la facturation sera effectuée au trimestre.
- . le contrat forfait Sacem sera reconduit pour l'année 2025
- . la convention agence postale sera reconduite avec la Poste pour 3 ans.
- . la cotisation pour le piégeage des rats musqués a été validée pour un montant de 250€.
- . deux devis de la société Eiffage ont été validés.

Finitions du lotissement les Mivières 51 945 euros HT

Aménagement VRD chemin des Rossets, permettant notamment d'achever les voiries du lotissement 53 100 euros HT.

- . Tarif du lotissement des Mivières : le tarif du m<sup>2</sup> a été validé à 32 €
- . complémentaire santé : le CDG sera consulté pour la complémentaire santé obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2026
- . SISA : le conseil est informé que la SISA d'Urfé (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) regroupe dorénavant les praticiens des secteurs de St Just en Chevalet, Saint Martin la Sauveté et St Germain Laval (SISA URFE VAL D'AIX ISABLE). Des réunions seront organisées notamment à Crémeaux (4 à 5 réunions par an), la salle Hêtre sera mise à disposition.
- . animations prochaines dates à retenir : le 15 mars Loire Propre, le 23 mars commémoration du 18 mars 1962, le 27 mars devrait avoir lieu une conférence Université pour Tous